EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Les résistances à l'Europe

Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs

EDITE PAR JUSTINE LACROIX ET RAMONA COMAN



IEE INSTITUT D'ETUDES EUROPEENNES

Les résistances à l'Europe

Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs

La question d'une hostilité, latente ou déclarée, vis-à-vis du procès d'intégration européenne est désormais d'une actualité évidente. Pour la première fois dans son histoire, la construction européenne pourrait être interrompue, ou du moins sérieusement ralentie, par la désaffection des électorats et de certains de ses dirigeants. Pourtant, tant les objectifs que les formes prises par les mouvements d'opposition à l'intégration européenne diffèrent grandement d'un pays à l'autre. D'une part, ces « résistances à l'Europe » expriment des valeurs issues de cultures politiques particulières. D'autre part, le choix d'un acteur politique de « s'opposer » à la construction européenne est largement fonction des perspectives stratégiques ouvertes par un tel positionnement dans les différents contextes nationaux. Enfin, les « résistances à l'Europe » sont issues de matrices idéologiques souvent si opposées entre elles qu'aucun « front commun » ne paraît envisageable. Loin de s'imposer comme une nouvelle mouvance transnationale, la critique de la construction européenne demeure ainsi un phénomène national profondément enraciné dans des traditions distinctes. Pour cette raison, cet ouvrage structure l'étude des « résistances à l'Europe » pays par pays. Par souci d'éviter toute convergence artificielle, des cas nationaux ont été sélectionnés en vue de confronter différents contextes intellectuels et politiques.

Cette étude est le fruit d'une coopération entre des chercheurs issus de plusieurs universités européennes : Harmen Binnema et Ben Crum (Vrije Universiteit Amsterdam) ; Manuela Caiani et Donatella della Porta (Institut universitaire européen) ; Florence Delmotte (Facultés universitaires Saint-Louis) ; Michel Hastings et Cécile Leconte (Institut d'études politiques de Lille) ; Robert Harmsen (Queen's University de Belfast) ; Karen Henderson (Université de Leicester) ; Vello Pettai (Université de Tartu) ; Antoine Roger (Institut d'études politiques de Toulouse) ; Olivier Rozenberg (Cevipof, Paris) ; Ramona Coman, Sophie Heine, Justine Lacroix, Jean-Benoît Pilet et Emilie van Haute (Université libre de Bruxelles).

9 782800 413921

www.editions-universite-bruxelles.be

Les résistances à l'Europe au prisme de la sociologie historique de Norbert Elias

Florence DELMOTTE

Euroscepticisme ou euro-indifférence ?

Dans le langage courant, le « scepticisme » désigne le « refus d'admettre une chose sans examen critique », ou encore la « défiance à l'égard des opinions et des valeurs reçues », c'est-à-dire le contraire du dogmatisme, de la croyance ou de la foi (*Le Nouveau Petit Robert* 1993 : 2049). A l'opposé du crédule, le « sceptique » est celui qui pratique le doute et l'examen critique. Le chercheur est par conséquent l'incarnation même du sceptique. Il s'ensuit également que toute réflexion scientifique, toute étude consacrée à l'Europe témoigne ou relève en principe d'un certain « euroscepticisme », indépendamment des présupposés qui la fondent, des méthodes qu'elle met en œuvre, des débats sur lesquels elle fait fond ou qu'elle suscite, voire des convictions que son auteur entretient à l'égard du projet européen et de ses réalisations.

C'est dire si le terme même d'euroscepticisme, par lequel il est devenu d'usage de qualifier des attitudes et des positionnements aux tenants et aboutissants fort divers, apparaît parfois inapproprié. En particulier, parler d'euroscepticisme conviendrait assez mal si l'on se préoccupe avant tout de « l'indifférence persistante » ou pis, car cela implique une régression, du « détachement de plus en plus grand » de certaines fractions des populations des pays membres à l'égard de l'Union [1]. Fondées sur les résultats des dernières enquêtes réalisées pour l'Eurobaromètre, telles sont en effet les principales conclusions de la sixième édition de *L'opinion publique européenne*

[1] Voir notamment l'article de Nicolas Weill paru dans *Le Monde* du 9 avril 2005 et intitulé « En trente ans, l'euroscepticisme n'a cessé de croître sur tout le continent ».

au premier semestre 2005. A l'appui de ce constat, les sondages notent par exemple que le « niveau des connaissances sur l'Union » reste invariablement bas. Les chiffres sont éloquents. Pour n'en citer que quelques-uns, à la fin de l'année 2004, 27% des hommes sondés et 38% des femmes déclarent n'avoir jamais entendu parler de la Constitution européenne ; en 2005, plus d'un tiers des citoyens ignorent que l'Union européenne compte plus de douze Etats, et la même proportion dit ne pas s'intéresser du tout à l'Europe de manière générale.

Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure il en aurait, un temps, été tout autrement, puisque c'est ce que suggèrent inévitablement à l'intuition des expressions comme indifférence « de plus en plus marquée » ou détachement « de plus en plus grand ». Gageons plutôt qu'il a toujours dû exister, en ce qui concerne l'intérêt porté à la politique européenne aussi, un « cens caché », pour reprendre le titre du célèbre ouvrage de Daniel Gaxie paru en 1978 suite à une enquête sociologique sur la politisation de la société française et dont la réédition quinze ans plus tard confirme les principales conclusions. Suivant celles-ci et en les transposant au plan européen, on peut penser qu'au lieu de parler de *dé*politisation [2], il conviendrait de se pencher sur la *non*-politisation structurelle d'une large part de l'opinion publique à l'égard de l'Europe et de son actualité. Par ailleurs, sans se livrer à des généralisations abusives, les enquêtes européennes elles-mêmes autorisent à penser que ce fameux cens social distinguerait toujours le citadin masculin diplômé âgé de 25 à 40 ans, dont les sondages nous disent qu'il est tout à la fois plus « informé » et plus « intéressé » par la chose publique européenne et, s'il est politiquement plutôt centriste, qu'il dessine en outre le profil-type de l'Européen convaincu, voire de l'Européen « enthousiaste ».

Ces deux catégories de traits – intéressé et informé, d'une part, partisan et confiant, d'autre part – peuvent néanmoins être distinguées dans les faits et devraient donc l'être dans l'analyse. En effet, à l'exact opposé du profil qu'elles dessinent se trouverait non pas le « souverainiste convaincu », qui s'oppose consciemment et parfois concrètement à l'approfondissement de l'intégration européenne, et moins encore l'« eurocritique convaincu », partisan plus ou moins actif d'une « autre européanisation », mais « l'euro-apathique » ou, mieux, « l'euro-indifférent » [3] :

[2] Dans la préface de 1993 à la troisième édition de son livre, Daniel Gaxie avance d'ailleurs : « En dépit des commentaires alarmistes sur la « crise de la représentation », on ne peut pas dire que la tendance soit au retrait. Au contraire, en longue période, on enregistre une légère tendance à l'augmentation de la fraction des citoyens fortement concernés par les questions politiques » (Gaxie 1993 : II).

[3] La critique de l'intégration européenne, non dans son principe mais telle qu'elle s'opère dans les faits, témoigne au moins d'un intérêt pour la chose publique européenne, sinon d'une identification à l'ensemble constitué par les vingt-cinq pays membres. Par ailleurs, la contestation, aussi radicale soit-elle, de l'orientation actuelle des politiques mises en œuvre au niveau européen ne s'oppose pas toujours, loin s'en faut, au projet d'une intégration européenne en tant que tel. Ce serait donc au prix d'une réduction égarante – sur le plan tant analytique que politique – qu'on confondrait toute critique de la politique de l'Union avec un repli identitaire de type « nationaliste » ou réactionnaire. Sur ces thèmes, et pour une éclairante mise au point à partir du cas de la gauche allemande, voir dans cet ouvrage la contribution de Sophie Heine, Les variantes idéologiques des oppositions à l'Union européenne en Allemagne.

le citoyen européen « de droit » et non « de fait ». A peine conscient que son appartenance à l'ensemble européen lui confère un certain nombre de droits, quasi ignorant du fait qu'il puisse être à la source de la légitimité des décisions politiques prises à ce niveau de pouvoir, ce « citoyen passif » ne peut pas non plus concevoir la citoyenneté européenne, ce statut juridique, comme vecteur de lien social ou, si l'on préfère, comme fondateur ou refondateur d'une identité collective propre – soit les trois dimensions qui définissent classiquement la citoyenneté moderne : d'abord un ensemble de droits et, pour certains, de devoirs, l'origine de l'autorité politique légitime ensuite, le principe fondateur d'une communauté d'individus également libres enfin (voir par exemple Schnapper 2000 : 9-11).

Ce citoyen-là, passif, apathique, peut très bien considérer que l'appartenance de son Etat à l'Union soit « plutôt une bonne chose », quand on lui pose la question. Il peut même se montrer « plutôt confiant » dans ses institutions ou dans son avenir – pour faire référence à ce qui fait, en définitive, l'objet des enquêtes effectuées au niveau européen et portant sur le « soutien » à l'Union européenne [4]. En d'autres termes, ce citoyen passif ou apathique n'est pas forcément « eurosceptique ». Rien n'indique du moins qu'il soit forcément plus eurosceptique qu'europhile. Cependant, il ne s'identifierait pas à cet ensemble auquel appartient son Etat national, et non lui, en tant qu'individu. Il ne percevrait pas les institutions européennes comme étant « les siennes » ou pouvant seulement l'être, mais plutôt comme demeurant « extérieures » à lui et vouées à le rester. En un mot, son européanité « objective » ferait à grand-peine partie de sa propre définition, « subjective », de lui-même.

J'avance donc ici l'hypothèse que, pour une partie non négligeable des citoyens européens dont on ne sait pas grand-chose, il n'y a pas de « nous » européen. Or, c'est sur la base d'une proposition très simple – à savoir : pour parler d'« intégration » politique véritable, il faut un « nous » véritablement partagé par l'ensemble des membres du corps civique – que la sociologie historique du politique des classiques et de quelques contemporains invite, au-delà de divergences parfois marquées entre les auteurs, à poser le problème non de l'euroscepticisme mais de la résistance, résistance passive, si l'on veut, des Européens à l'Europe, problème peut-être lié au premier mais pourtant bien distinct. A ce stade, il est sans doute utile de préciser que, dans l'option théorique que je privilégierai par la suite, ce « nous » manquant n'implique ni l'unité d'un peuple européen ni l'adhésion des individus au projet européen mais seulement le sentiment ou, mieux, la conscience des citoyens européens d'appartenir à un même ensemble social et politique qui est « leur ». Au même titre, si l'on veut, que la conscience d'être membre d'une famille ne signifie pas nécessairement qu'on aime celle-ci et moins encore que tout le monde s'entende en son sein, ou que la conscience d'appartenir à la même entreprise n'élimine pas les conflits d'intérêts et leur expression.

[4] Illustrant bien le principal objet des sondages européens, les termes de « soutien » et de « confiance » sont omniprésents dans les différentes rubriques des résultats de l'Eurobaromètre Standard 64 publié en décembre 2005 auquel je fais référence ici.

Dans un premier temps, je propose de rappeler brièvement les fondements de cette approche socio-historique du politique, c'est-à-dire le cadre théorique qu'elle permet de construire pour aborder, sous l'angle de l'euro-indifférence, la question de l'euroscepticisme. J'exposerai ensuite les principales pistes tracées par cette sociologie historique en matière d'identité politique et ses intuitions sur le thème de la « résistance nationale » à l'Europe. Pour finir, je soulèverai quelques-unes des difficultés ou impasses que cette même sociologie historique ne manque pas de rencontrer. Dans ce qui suit, je m'attarderai davantage sur l'exposé et la critique des analyses produites par le sociologue d'origine juive-allemande Norbert Elias [5] (1897-1990). Non pas parce que la pensée de celui-ci serait représentative d'une « école » socio-historique contemporaine, mais parce qu'elle combine deux traits originaux pour l'étude des phénomènes sociopolitiques : la réflexion d'Elias invite, d'une part, à adopter une perspective diachronique qui s'attache aux processus ou évolutions de longue durée ; elle engage, d'autre part, dans le cadre d'une sociologie à ambition généraliste, à ne pas faire du politique – ni donc de l'identité politique – une sphère séparée des autres domaines de la vie sociale.

La sociologie historique comme cadre théorique

L'approche socio-historique du politique présente donc tout d'abord l'intérêt de mettre l'accent sur un aspect majeur de la résistance à l'Europe en posant le problème en termes de déficit d'intégration. Ce déficit d'intégration sociale et politique renverrait, dans une telle optique, à un déficit d'identification aux institutions politiques communes ou, si l'on préfère, à un déficit d'appropriation de ces institutions par les individus concernés et les groupes qu'ils forment. Ensuite, cette approche considère que tout phénomène d'intégration – soit d'identification consciente à une collectivité et d'appropriation réfléchie de ses structures – doit être appréhendé comme un processus psychosocial et historique s'inscrivant dans la longue durée. Elle mène ainsi à adopter une perspective qui soit, au moins, plurigénérationnelle. Pour suivre, l'approche socio-historique conçoit ce que j'ai appelé le déficit d'intégration – c'est-à-dire un manque d'identification à des institutions sociales dont l'existence objective est pourtant manifeste – comme attestant un décalage structurel ou un retard récurrent

[5] La plupart des œuvres d'Elias ont été traduites en français après sa mort. Parmi les principales, on peut citer : *La civilisation des mœurs* et *La dynamique de l'Occident* (1973 et 1975. Paris : Calmann-Lévy), traduction partielle de son œuvre majeure ; *Über den Prozess der Zivilisation*, publiée pour la première fois à Bâle en 1939 et rééditée chez Suhrkamp en 1969 ; *Qu'est-ce que la sociologie ?* (1981. Paris : Editions Pandora. 1re éd. all. 1970) ; *La société des individus* (1991. Paris : Fayard. 1re éd. all. 1987) ; *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance* (1993. Paris : Fayard. 1re éd. all. 1983) ; *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté* (avec John L. Scotson. 1997. Paris : Fayard. 1re éd. angl. 1965). Il faut encore ajouter les *Studien über die Deutschen. Machtkämpfe und Habitus Entwicklung im 19. und 20. Jahrhundert* (1989. Francfort : Suhrkamp), non encore traduit en français mais bien en anglais (*The Germans. Power Struggles and the Development of Habitus in the Nineteenth and the Twentieth Centuries*. 1996. Cambridge : Polity Press).

dans l'histoire humaine entre, d'une part, les phénomènes d'institutionnalisation politique et juridique des relations d'interdépendance entre les individus ou les groupes et, d'autre part, les phénomènes psychosociaux d'identification individuelle et collective. Elle indique en outre que ce déficit, ce décalage, voire ce retard, loin de tout expliquer par lui-même, doit lui-même être élucidé. Et il pourrait l'être sans forcément discuter, sur un plan normatif ou axiologique, de ce qui devrait constituer le substrat ou le fondement substantiel de l'identité sociopolitique défaillante.

En ce qui concerne le parcours historique de la construction de l'Union européenne ces dernières décennies, on observerait ainsi une non-coïncidence entre les processus d'émergence, de développement et de consolidation des institutions juridiques et politiques, d'un côté, et, de l'autre, les processus d'identification ou d'appropriation de ces institutions dans le chef de la majorité des individus et des groupes qu'elles impliquent. Et cette absence de convergence s'opposerait à ce que l'intégration politique européenne soit perçue comme démocratique et légitime par les citoyens ordinaires des pays membres, qui n'en seraient en somme que les sujets passifs. La sociologie historique, celle d'Elias en particulier, affirme alors que la discordance observée entre les plans « objectif » – institutionnel – et « subjectif » – du ressort des consciences individuelles et collectives – tient au moins pour partie à la prégnance d'un habitus social latent de type national toujours largement dominant, plutôt qu'elle n'est due aux différences observables *entre* les habitus nationaux, ou aux traits culturels spécifiques de certains d'entre eux. Cette dernière hypothèse renverrait par trop vers une définition substantialiste et figée de l'identité nationale, et donc vers une conception à la fois a-sociologique et anhistorique des phénomènes d'identité, alors que ceux-ci seraient d'abord et avant tout des *processus* d'identification, socio-historiquement situés.

La sociologie historique du politique et, à nouveau, la réflexion menée par Elias tout particulièrement, suggère encore qu'on ne peut à ce stade préjuger avec certitude du fait que la discordance pointée s'avérera définitive, ou au contraire provisoire. A l'échelle temporelle séculaire que privilégie l'étude des phénomènes sociaux de longue durée, la distance nous manque, en effet, pour prétendre à l'heure actuelle que les résistances « nationales » mettront fatalement un coup d'arrêt à l'approfondissement d'une Europe politique plus étroitement intégrée, ou, à l'inverse, que ces mêmes résistances finiront nécessairement par être dépassées. En outre, il convient d'ores et déjà de souligner que la réflexion rendue possible par l'approche éliassienne ne vise pas forcément à légitimer l'attachement ou le sentiment national d'appartenance, dont elle contribue par ailleurs, et presque paradoxalement, à relativiser l'ancrage et la portée. Autrement dit, il s'agit là d'une différence cruciale avec nombre de travaux de pensée politique qui, ces dernières années, se sont attachés à aborder le « problème » de l'intégration post-nationale sous le même angle, celui de l'identité nationale, pour en réaffirmer non seulement l'importance, dans une visée analytique, mais aussi la pertinence politique, voire tout simplement la valeur éthique [6]. Enfin, plus concrètement, la sociologie historique propose de remonter aux conditions de

[6] Pour l'exposé et l'analyse critique des thèses, parfois divergentes, des « *liberal nationalists* » britanniques et des « nationaux-républicains » français auxquels je songe ici, voir Lacroix 2004.

l'émergence de l'Etat occidental moderne et à celles du développement de la nation, tous deux appréhendés sur un mode non essentialiste, pour élucider les conditions de dépassement de l'Etat-nation et mettre au jour les forces qui y contreviennent. Et elle le fait sans pour autant considérer l'Etat-nation comme la forme achevée de l'organisation politique ou, à l'opposé, comme étant appelé à être remplacé. Soucieuse de se débarrasser du déterminisme qui imprégnait les grandes théories sociales évolutionnistes du XIX[e] siècle dont elle est pourtant l'héritière, tout en refusant dans le même temps la tentation de concevoir le changement historique comme purement éléatique, la vision de l'histoire sociale et politique prônée par Elias n'est ni cyclique, ni linéaire.

L'Etat et la nation, avant et après

Considérons l'Etat « moderne » tel que défini par Max Weber (1995 : 99) par le double monopole de l'imposition fiscale et, surtout, de la violence physique légitime. L'étude des phénomènes sociaux de longue durée nous enseigne tout d'abord que l'émergence et le développement de l'Etat moderne sont, à l'échelle des siècles, et quelque cas précis que l'on considère, des phénomènes relativement récents. La nation est, dans cette optique, bien plus récente encore. A son origine en effet, l'Etat dont parle Elias est une « unité de survie » territoriale à la fois « défensive et offensive » d'un type particulier et délimitée, comme toute unité de survie, par les autres. En tant que telle, l'unité de survie étatique correspond seulement à un niveau bien déterminé de la monopolisation et de la centralisation du pouvoir. L'Etat émergent des débuts de la période moderne n'est donc pas « national » et l'on ne peut, à son propos, parler d'Etat-nation. Bien plus : jusqu'au siècle dernier, l'Etat occidental n'est jamais en réalité que la chasse gardée d'une élite gouvernante, le plus souvent à dominante bourgeoise, ou encore aristocratique comme dans le cas allemand. C'est pourquoi seule une très petite minorité des groupes sociaux qui coexistent plus ou moins pacifiquement dans ses limites s'y identifient. En ce sens, on ne peut véritablement parler de « nation » au sens d'une « communauté de citoyens » [7], laquelle suppose « l'intégration démocratique », avant le tournant du XIX[e] et du XX[e] siècle. Non seulement l'Etat et la nation, si souvent liés, correspondent à deux phases historiques distinctes, mais encore, à en croire Elias (1991 : 270) :

> « L'intégration pratiquement complète de tous les citoyens dans l'organisation de l'Etat ne s'est effectuée au sein des Etats parlementaires européens qu'au cours du XX[e] siècle. C'est seulement avec la représentation parlementaire de toutes les couches de la société que l'ensemble de leurs membres ont commencé à considérer l'Etat

[7] Une « communauté de citoyens », c'est ainsi que Dominique Schnapper (1994 : 147 s. ; 178 s.) définit la nation moderne, dans son principe ou en tant qu'idée. Mêlant l'analyse sociopolitique à la réflexion théorique dans une démarche historienne, son livre emprunte beaucoup aux thèses d'Elias, en particulier aux réflexions proposées par ce dernier dans l'essai tardif de 1987 intitulé Les transformations de l'équilibre « nous-je » (Elias 1991). Je soutiens de même qu'il s'agit d'une référence majeure sur la question qui nous intéresse ici mais j'en défends une interprétation sensiblement différente (voir Delmotte 2002).

comme une unité du nous et moins comme un groupe dont on parlait à la troisième personne du pluriel ».

Si l'Etat moderne est une unité de survie objective définie par le monopole de la force et de l'impôt – une unité territoriale souveraine sur les plans interne et externe et distincte de la société civile, dans les termes de Jürgen Habermas (2000 : 108) – la nation moderne apparaît alors, quant à elle, comme une unité subjective d'appartenance qui ne se fonde pas, ou pas seulement, sur des traits culturels ou prépolitiques communs et hérités [8] – telles la langue ou la religion – mais bien plutôt sur la possibilité pour tous de participer aux affaires de l'Etat. La nation, dans cette optique, est la conscience de soi que rendent possible la démocratisation politique – en particulier le suffrage universel, le droit pour chacun d'être représenté, la « mobilisation des électeurs inscrits dans l'espace public » – et, dans une moindre mesure peut-être, la conscription obligatoire, la « mobilisation des conscrits pour la défense de la patrie » contre un ennemi commun dans les termes de Habermas [9].

Ainsi, aussi vieux que soient certains Etats européens, la nation, en tant qu'unité (politique) du nous qui lui correspond dans la conscience de la majorité de ses membres (ou citoyens) naît donc au vingtième siècle, et les expériences de 1914-1918 et de 1939-1945 viennent la consolider, du moins en Occident. Le double paradoxe qu'invoque cette lecture historique de l'intégration politique est alors le suivant. *Primo*, c'est au moment même où le sentiment national connaîtrait son apogée, ce qu'atteste pour d'aucuns la mise en place de systèmes d'assurances sociales généralisées, qu'émergerait, à l'issue du second conflit mondial, une nouvelle « unité de survie », supranationale, qui n'est autre que l'Europe. Née, comme toutes les unités de survie, « dans la guerre et pour la guerre », l'Europe, comme jadis les Etats qu'elle intègre en son sein, se fonderait immédiatement après sur la nécessité de pacifier, voire d'unifier, économiquement parlant, un territoire qui ne cessera de s'étendre. *Secundo*, c'est seulement plusieurs décennies plus tard, alors même que la capacité de l'Europe à peser en tant que puissance sur l'avenir économique, militaire et écologique du « village planétaire » est déjà sérieusement mise en doute, que se pose avec acuité le problème de son intégration politique effective. Le constat, écrit Habermas à la fin des années 1990, est celui d'un « retard » jugé « désespérant » des processus démocratiques, encore principalement structurés au niveau de l'Etat-nation, sur « l'intégration systémique de l'économie et de l'administration opérée au niveau supranational » (Habermas 1998 : 78).

[8] Ainsi la nation se distingue-t-elle de l'*ethnie* (voir Schnapper 1994 : 28-32). A la différence de la seconde, la première, parce qu'elle se caractérise justement par l'universalité démocratique de son projet principiel, n'aurait pas, ou aurait moins, besoin de faire fond sur des critères substantiels d'identification.

[9] Notons qu'aux côtés du post-nationaliste convaincu qu'incarne le philosophe et sociologue allemand, une auteure telle que Schnapper, certes modérée mais en tout état de cause plus « sceptique », semble partager la même analyse sur le rapport de la nation à l'Etat moderne et voit dans la nation moderne le « processus d'intégration de la société par la politique » (Schnapper 1994 : 39-45).

Dix ans plus tôt, Elias avançait déjà que cet écart ne pouvait être réfléchi sans poser la question de l'identité post-nationale européenne dans le quotidien et l'imaginaire collectifs. De ce point de vue – subjectif, identitaire au sens large – l'Etat-nation, même fragilisé, continuerait d'être l'unité politique d'intégration par excellence. Certes, c'est « uniquement dans la conscience de ses ressortissants » que l'Etat-nation conserverait encore la fonction d'unité de survie et de protection (Elias 1991 : 271). Mais justement, estime Elias (1991 : 274), c'est dans la prégnance d'un habitus social de type national – et non seulement dans les différences entre les habitus nationaux – que réside une des principales entraves à la fondation d'une union politique plus étroite. Peu après, Dominique Schnapper (1994 : 183) soulignera de même la « contradiction » entre l'intégration « objective » des hommes, « aujourd'hui sans doute mondiale », et leur habitus social et politique, qui resterait associé à l'appartenance nationale.

La résistance de l'habitus national en question

Comme je l'annonçais, il s'agit d'élucider à son tour cette « prégnance » ou cette « résistance » de l'habitus national et, tout à la fois, d'envisager les conditions de son éventuel dépassement. Sur ce point, les réponses entre les auteurs considérés diffèrent parfois jusqu'à s'opposer. Néanmoins, leurs principaux arguments se laissent, selon moi, regrouper comme suit.

La première hypothèse fait valoir la vigueur des identités nationales démocratiques, lesquelles s'appuieraient sur des composantes culturelles pré- ou métapolitiques assurant une relative homogénéité au sein des populations auxquelles ces identités correspondent. C'est finalement la piste privilégiée dans *La communauté des citoyens* par exemple. La culture supposée commune aux membres d'une société nationale « résistante » vis-à-vis de l'intégration post-nationale serait certes irréductible à une donnée quasi naturelle puisant ses origines dans un lointain passé, puisqu'elle aurait été, pour une large part, artificiellement édifiée par les institutions étatiques modernes, comme l'école de la république dans le cas français [10]. Néanmoins, cette culture reposerait aussi en définitive sur des traits « objectifs », tels que la langue commune, voire la religion majoritaire. La sociologie historique qui s'inscrit dans une certaine postérité des travaux de Weber s'oppose à cette mise en exergue de l'importance, comme en dernière instance, d'une homogénéité culturelle « substantielle » pour rendre compte du fait national. Rappelons en effet que Weber ne concevait pas la nationalité en référence à un ensemble de caractéristiques « objectives » héritées – le lien du sang, la coutume, mais aussi la langue et la religion. Il concevait bien plutôt la « communalisation » comme fondée sur « le sentiment *subjectif* (traditionnel

[10] On retrouve ici l'influence des analyses dites « modernistes » de la nation, en particulier celle d'Ernest Gellner (1989) qui fit date. Pour Gellner, la nation renvoie avant tout à l'homogénéité culturelle produite par l'Etat : par le biais d'un système éducatif national, celui-ci répond ainsi aux exigences de la société industrielle naissante, caractérisée par une mobilité sociale assortie à la division du travail (Gellner 1989 : 54-56).

ou affectif) des participants d'*appartenir à une même communauté* » (1995 : 78). C'est dire si, pour lui, la nation est avant tout une représentation subjective fondée par le sentiment d'appartenance qui « n'a pas de réalité matérielle, et encore moins d'essence » (Déloye 2003 : 60). Dans son sillage, Elias, dans ses écrits sur l'exclusion notamment, avance que les identités collectives sont elles-mêmes créatrices de critères d'identification prétendument objectifs (Elias 1997 : 32 s.).

En ce qui concerne plus précisément les identités nationales, Elias semble faire crédit à l'hypothèse du « poids de l'histoire » en concédant que la capacité de résistance « nationale » apparaît d'autant plus grande qu'est longue la chaîne des générations au long de laquelle certains caractères de l'habitus se sont transmis (Elias 1991 : 275). En contrepoint, il avance néanmoins que les identités collectives, qu'elles soient de type national ou relatives à des entités sociales plus restreintes, se révèlent d'autant plus réactives, sujettes au repli sur soi et à la fermeture à l'autre qu'elles se sentent menacées – et ce, qu'elles soient jeunes et mal établies ou, au contraire, vieillissantes et en déclin (Elias 1996 ; 1997 ; 1991b : 150-160) [11]. Cela dit, pour Elias rien n'indique *a contrario* qu'une communauté nationale à l'identité « forte » et « positive » permettrait plus aisément à ses membres de s'émanciper de leurs attachements d'origine et de s'élever de leur identité nationale, qu'on prendrait à tort pour « donnée ».

La deuxième piste avance l'idée de l'impossibilité de se définir en l'absence de l'identification d'un ennemi dans le cadre d'un conflit armé. Georg Simmel déjà, dans son analyse sociologique des conflits (1908 ; 1999), établit une double relation entre les conflits militaires et les processus de formation et d'unification des Etats sur le plan des identités. Il estime ainsi que « la guerre a besoin d'une centralisation poussée du groupe », d'une part, et, d'autre part, qu'« une guerre avec l'extérieur est parfois la dernière chance dont dispose un Etat menacé par les antagonismes internes pour surmonter ses divisions » (Simmel 1999 : 328 s.). Le même type d'argument sera souvent utilisé par les nationaux-républicains français, qui mettent en évidence le rôle joué par la guerre pour donner ou rendre vie au sentiment national – lequel, on le sait, fait pour eux figure de condition pour l'intégration démocratique. En d'autres termes, l'Europe, parce qu'elle est fondée sur un projet de paix entre les nations, et toujours dépourvue d'un véritable ennemi, ne peut dès lors constituer une instance d'identification conséquente. Contre cet argument, j'ai tâché de le montrer, certains soulignent que si les unités de survie – et l'Europe en fut une – naissent des guerres, il n'en va pas de même des identités qui leur correspondent. Celles-ci naissent en général bien plus tard en se fondant sur d'autres éléments – comme la possibilité d'une participation de tous aux affaires publiques, dans le cas de l'identité stato-nationale. Et, après tout, Simmel lui-même ne semble pas faire de la guerre une condition suffisante de l'émergence de cette dernière, ni même une condition nécessaire.

La troisième piste met en exergue l'importance des affects et des émotions dans le comportement social et politique des hommes, affects et émotions que les

[11] Je renvoie ici aux « Notes sur les juifs en tant que participant à une relation établis-marginaux ».

analyses sociologiques et politologiques classiques auraient si souvent mésestimés quand elles ne les ont pas carrément ignorés [12]. L'idée que les mythes, cérémoniels ou symboles nationaux ont été jusqu'ici, voire sont encore, les seuls à même de satisfaire les besoins affectifs et émotionnels des communautés politiques démocratiques est un *topos* de la littérature nationale-souverainiste. A l'opposé, un auteur comme Habermas tient davantage compte de l'histoire longue et, dans cette perspective, des transformations ayant affecté les modalités et les fondements de l'auto-identification des collectivités humaines. Prenant au sérieux l'enseignement des approches dites modernistes de la nation, le courant post-nationaliste insiste alors sur le caractère artificiel de l'attachement à la nation, production culturelle socio-historiquement située entre toutes. En outre, adoptant à nouveau une perspective wébérienne, il rappelle une tendance croissante à travers les âges à l'abstraction et à la rationalisation des représentations du monde et des pratiques sociales. Selon Habermas (2000 : 38), il n'est nulle raison de penser que cette tendance à l'abstraction et à la rationalisation trouve un point d'arrêt au stade stato-national de l'intégration politique.

Tout en demeurant plus « sceptique » ou « pessimiste » sur ce point, la sociologie historique éliassienne impose une autre distinction quant à la manière dont les différents courants d'auteurs appréhendent la question des affects. L'on peut, l'on doit même, nous dit Elias, restituer à ceux-ci leur place pour comprendre ce qui se joue dans les difficultés du passage d'un niveau d'intégration sociopolitique à un autre. Pour lui, la résistance de l'habitus national tiendrait avant tout à ce que « la tonalité émotionnelle de l'identité du nous s'affaiblit notablement dès lors qu'il est question des formes d'intégration post-nationales » (Elias 1991 : 262). Mais alors que ce même constat fait signe chez certains vers la légitimation et la valorisation, au sens fort du terme, des besoins affectifs et émotionnels des citoyens, Elias tend plutôt à dénoncer la persistance de cet état de fait. Autrement dit, on peut fort bien considérer l'*homo politicus*, s'il existe, comme un « être de passion autant que de raison », mais cela n'implique pas que l'espace public demeure le lieu où *doivent* être entendus les besoins de l'âme et du cœur qu'évoque Pierre-André Taguieff (2001 : 132). Les hommes ont certes besoin de mythes, mais pas pour régler leur vie sociale, insiste Elias dans son autobiographie (1991a : 54). Ailleurs il déplore que « la compréhension intellectuelle qui permet de se rendre compte que des formes d'intégration plus étendues seraient plus conformes à la réalité se heurte à la résistance obstinée de représentations fortement affectives » (Elias 1991 : 292).

La quatrième et dernière hypothèse d'interprétation relative à la prégnance du fait national a trait à la difficulté de dissocier la participation démocratique du contexte national-étatique dans lequel elle s'est effectivement développée. Chez les nationaux-souverainistes, on trouve l'idée qu'avec l'identité de type national, c'est l'identité de type démocratique qui résiste. Résumée par Justine Lacroix, leur réflexion sur ce point prend la forme d'un syllogisme : « Seule une nation peut être démocratique. L'Europe

[12] La sociologie d'Elias n'a de cesse de vouloir combler ce manque, appelant de ses vœux le développement d'une « psychologie historique » qui éviterait les écueils de la psychanalyse freudienne, jugée à la fois solipsiste et anhistorique (Elias 1975 : 254-255).

n'est pas une nation. Donc l'Europe ne peut être démocratique » (Lacroix 2004 : 67-68 s.). De là à dire que c'est précisément pour cette raison que l'individu citoyen d'une nation résiste à l'intégration européenne, il n'y a qu'un pas. Sans faire sien le syllogisme que l'on vient d'évoquer, Elias semble bien le franchir lorsqu'il souligne que tout processus d'intégration politique à un niveau supérieur s'accompagne d'abord d'un déplacement de pouvoir qui fait perdre aux individus la chance péniblement acquise de l'exercer, fût-ce indirectement, et de peser sur les décisions prises en leur nom (Elias 1991 : 219-220).

Pourtant, chez le même auteur, cet argument se voit largement contrebalancé par deux autres propositions. La première repose, on l'a vu, sur la conviction que c'est la participation démocratique qui aurait conditionné le développement de l'identité nationale – et non l'inverse. Dans cette optique, il est dès lors envisageable que la transposition des pratiques démocratiques à un niveau supérieur d'intégration finisse, à terme, par produire une identité politique détachée de l'ancrage stato-national [13]. La seconde proposition consiste à rappeler que les difficultés du passage du national au post-national n'ont rien de radicalement original si l'on songe aux résistances rencontrées lors du passage des tribus aux Etats dans certains contextes, pour ne prendre qu'un seul exemple qui mène à relativiser la singularité de l'attachement à la nation démocratique dans l'histoire (Elias 1991 : 277). Reste à savoir si la sociologie historique d'Elias ne la relativise pas *à l'excès*. Et j'en viens par ce biais aux insuffisances de son modèle.

Conclusion. De quelques impasses de la sociologie historique d'Elias

La première question est, bien entendu, de savoir s'il est possible d'envisager le problème de la résistance à l'intégration européenne en négligeant à ce point les idées et les mouvements politiques et en s'intéressant aussi peu à la diversité des trajectoires nationales. Soit deux domaines d'étude que ce type d'approche englobante permet en définitive assez mal d'appréhender. On y décèle une certaine impuissance à penser l'autonomie du politique (voir Devin 1995) – si ce n'est en termes d'une autonomisation aussi partielle que progressive – et, par suite, une relative indifférence à l'égard des idéologies, des régimes et des institutions. Il est vrai que l'œuvre d'Elias consacre une large place aux développements respectifs et aux évolutions contrastées des Etats-nations français, allemand et britannique dans une perspective ouvertement comparative (voir notamment Elias 1973 : 11-73 ; 1996 : 21-170 et Burguière 1997). Néanmoins, la sociologie des affects risque à un certain niveau de noyer l'étude des divergences nationales. Avant tout attachée à la mise au jour de tendances évolutives de longue durée, la sociologie historique d'Elias privilégie sans doute des hypothèses mettant l'accent sur les effets de convergence.

Elle insiste ainsi sur l'impossibilité à court terme de dépasser les effets de résistance à l'intégration européenne qu'induit l'attachement semi-conscient à

[13] Où l'on voit que chez Elias, comme chez Habermas (1998 : 71-72), le lien entre nation et démocratie est loin d'être conceptuellement nécessaire : il est historique, ce qui ne signifie toutefois pas qu'il soit purement contingent.

l'identité nationale. Toutefois, dans le même temps, elle pousse à considérer cet attachement comme un « effet de retardement » (Elias 1991 : 274) ou comme un décalage de temporalité appelé à être rattrapé, dépassé : comme une résistance, certes, mais comme une résistance finalement appelée à être vaincue. D'où ma seconde critique : cette réflexion sociologique n'échapperait pas à la tentation d'une stratégie théorique à la fois évolutionniste et fonctionnaliste, ce qu'elle prétendait pourtant éviter. Suivant ce modèle en effet, les identités collectives, sous peine de se voir « exclues » avant de disparaître, n'ont guère le choix. A moyen ou long terme, elles s'adapteront nécessairement aux impératifs d'une intégration sociale et politique, elle-même commandée par les impératifs d'une dynamique autonome posée comme plus puissante : celle des « interdépendances objectives » qui d'ores et déjà relient les hommes au niveau planétaire, le plus souvent à leur insu.

Enfin, on peut se demander si cette piste interprétative, tout occupée qu'elle soit à relativiser historiquement la prédominance du modèle théorique et politique de l'Etat national, n'y reste pas, tout compte fait, singulièrement attachée. Il y va notamment de la conviction véhiculée par cette approche que les institutions des entités politiques, quelles qu'elles soient, demeurent capables de façonner les représentations et les comportements des individus et des groupes. Reste à savoir dans quelle mesure l'Etat peut encore faire figure d'instituteur pour le futur citoyen européen. Si, en parlant des « Etats-Unis d'Europe », Elias songeait, il y a bientôt vingt ans, à un Etat européen post-national pour remplir cette fonction, sa sociologie historique tient pour résolu un problème toujours à poser.

Références

Burguière, André. 1997. Processus de civilisation et processus national chez Norbert Elias. *In* Garrigou, Alain et Lacroix, Bernard (éd.), *Norbert Elias. La politique et l'histoire*, 145-165. Paris : La Découverte.

Delmotte, Florence. 2002. Norbert Elias et l'intégration post-nationale. *Swiss Political Science Review* 8, 1 : 3-26.

Déloye, Yves. 2003. *Sociologie historique du politique*. Paris : La Découverte.

Devin, Guillaume. 1995. Norbert Elias et l'analyse des relations internationales. *Revue française de science politique* 45, 2 : 305-327.

Elias, Norbert. 1973 (1939, 1969). *La civilisation des mœurs* (trad.). Paris : Calmann-Lévy. rééd. Presses Pocket.

Elias, Norbert. 1975 (1939 ; 1969). *La dynamique de l'Occident* (trad.). Paris : Calmann-Lévy. rééd. Presses Pocket.

Elias, Norbert. 1991 (1987). Les transformations de l'équilibre « nous-je » (1987). *In La société des individus* (trad.), 205-301. Paris : Fayard.

Elias, Norbert. 1991a (1990). Interview biographique (par Heerma van Voss, Arend J. et van Stolk, Abram 1984). *In Norbert Elias par lui-même* (trad.), 7-100. Paris : Fayard.

Elias, Norbert. 1991b (1990). Notes biographiques (1984). *In Norbert Elias par lui-même* (trad.), 101-183. Paris : Fayard.

Elias, Norbert. 1996 (1989). *The Germans. Power Struggles and the Development of Habitus in the Nineteenth and the Twentieth Centuries* (trad.). Cambridge : Polity Press.

Elias, Norbert et Scotson, John L. 1997 (1965). *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté* (trad.). Paris : Fayard. rééd. Presses Pocket.

Eurobaromètre Standard 64. *L'opinion publique dans l'Union européenne.* Décembre 2005. (http://europa.eu.int/comm/public_opinion/index_fr.htm).
Fondation Robert-Schuman (coll.). 2005. *L'opinion publique européenne* (6e éd.). Paris : La Table Ronde.
Gaxie, Daniel. 1993 (1978). *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique.* Paris : Editions du Seuil.
Gellner, Ernest. 1989. *Nations et nationalisme* (trad.). Paris : Payot.
Habermas, Jürgen. 1998. *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique* (trad.). Paris : Fayard.
Habermas, Jürgen. 2000. *Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique* (trad.). Paris : Fayard.
Lacroix, Justine. 2004. *L'Europe en procès. Quel patriotisme au-delà des nationalismes ?* Paris : Editions du Cerf.
Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la langue française. 1993. Paris : Dictionnaires Le Robert.
Schnapper, Dominique. 1994. *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation.* Paris : Gallimard.
Schnapper, Dominique (en collaboration avec Christian Bachelier). 2000. *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Paris : Gallimard.
Simmel, Georg. 1999 (1908). *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation* (trad.). Paris : Presses Universitaires de France.
Taguieff, Pierre-André. 2001. *Résister au bougisme. Démocratie forte contre mondialisation techno-marchande.* Paris : Fondation du 2 Mars/Mille et Une Nuits.
Weber, Max. 1995 (1921). *Economie et société.* Tome 1 : *Les catégories de la sociologie* (trad.). Paris : Pocket.
Weill, Nicolas. 2005. En trente ans, l'euroscepticisme n'a cessé de croître sur tout le continent. *Le Monde.* 9 avril.